

**Sur les restes et les non-restes quadratiques
suivant un module premier**

Par TRYGVE NAGELL

§ 1. **Démonstration de quelques lemmes**

Si a est un nombre entier $\equiv 1 \pmod{8}$ et si h est un nombre entier ≥ 3 , il est bien connu que la congruence

$$(1) \quad u^2 \equiv a \pmod{2^h}$$

admet exactement quatre racines incongrues modulo 2^h . Si u_0 est une racine de cette congruence, les trois nombres

$$2^{h-1} - u_0, \quad 2^{h-1} + u_0, \quad 2^h - u_0$$

satisfont aussi à la congruence. De plus, on voit sans peine que les quatre nombres

$$(2) \quad u_0, \quad 2^{h-1} - u_0, \quad 2^{h-1} + u_0, \quad 2^h - u_0$$

sont incongrus entre eux deux à deux modulo 2^h . Il en résulte

Lemme 1. *Si u_0 est la plus petite racine positive de la congruence (1), les quatre nombres (2) représentent les solutions incongrues modulo 2^h , et ils satisfont aux inégalités*

$$(3) \quad 0 < u_0 < 2^{h-1} - u_0 < 2^{h-1} + u_0 < 2^h - u_0.$$

*

On doit à THUE le théorème suivant [1]:¹

Lemme 2. *Soit p un nombre premier. Si a est un nombre entier non divisible par p , on peut trouver deux nombres entiers positifs x et $y < \sqrt{p}$ et tels qu'on ait*

¹ Les numéros figurant entre crochets renvoient à la Bibliographie placée à la fin de ce Mémoire.

$$(4) \quad ay \equiv \pm x \pmod{p}$$

pour l'un ou l'autre des deux signes:

Démonstration: Considérons la totalité des nombres de la forme $ay + x$, où x et y sont des nombres dans la suite $0, 1, 2, \dots, [\sqrt{p}]$. (Comme d'ordinaire $[c]$ signifie le plus grand nombre entier $\leq c$.) Le nombre de ces nombres étant égal à $([\sqrt{p}] + 1)^2 > p$, il y en a au moins deux qui sont congrus modulo p . Si nous supposons

$$ay_1 + x_1 \equiv ay_2 + x_2 \pmod{p},$$

nous aurons

$$(5) \quad a(y_1 - y_2) \equiv x_2 - x_1 \pmod{p}.$$

Ici on a évidemment

$$0 < |y_1 - y_2| \leq [\sqrt{p}], \quad 0 < |x_1 - x_2| \leq [\sqrt{p}].$$

En effet, si l'une des différences $x_1 - x_2$ et $y_1 - y_2$ était égale à zéro, l'autre le serait aussi. Si nous posons dans (5) $x_1 - x_2 = x$ et $y_1 - y_2 = y$, nous aurons une congruence du type (4) et le lemme se trouve démontré.

*

Dans un travail antérieur nous avons établi le résultat suivant [2]:

Lemme 3. *Soit p un nombre premier de la forme $8t + 3$. Pour que le nombre des classes d'idéaux du corps quadratique imaginaire $\mathbf{K}(\sqrt{p})$ soit égal à 1, il faut et il suffit qu'il n'y ait aucun nombre premier*

$$q \leq \sqrt{\frac{p+16}{3}} - 2,$$

qui est reste quadratique modulo p .

Pour la démonstration je renvoie au travail cité.

*

Un autre lemme, qui nous sera utile, est le suivant:

Lemme 4. *Si p est un nombre premier de la forme $12t - 1$, il existe deux nombres entiers positifs u et v , tels qu'on ait*

$$(6) \quad p = 3v^2 - u^2$$

et

$$u < \sqrt{\frac{1}{2}p}, \quad v < \sqrt{\frac{1}{2}p}.$$

Démonstration: Le nombre des classes d'idéaux du corps quadratique réel $\mathbf{K}(\sqrt{3})$ étant égal à 1, on voit facilement que l'équation (6) est résoluble en nombres entiers u et v . Dans un autre Mémoire, qui vient de paraître, j'ai démontré [3]: Soient D et N des nombres entiers positifs. Si l'équation

$$u^2 - Dv^2 = -N$$

est résoluble en nombres entiers u et v , elle admet une solution qui satisfait aux inégalités suivantes:

$$(7) \quad \begin{aligned} 0 < v &\leq y_1 \sqrt{\frac{N}{2(x_1 - 1)}}, \\ 0 &\leq u \leq \sqrt{\frac{1}{2}(x_1 - 1)N}, \end{aligned}$$

où $x = x_1$, $y = y_1$ est la solution fondamentale de l'équation

$$x^2 - Dy^2 = 1.$$

Quand $D = 3$, on a $x_1 = 2$, $y_1 = 1$. En prenant $N = p$ les inégalités (7) deviennent $0 < v < \sqrt{\frac{1}{2}p}$ et $0 < u < \sqrt{\frac{1}{2}p}$; on ne peut pas avoir $u = 0$, puisque $p \neq 3$.

§ 2. Le plus petit reste quadratique premier impair

Soit p un nombre premier impair. Désignons par π_p le plus petit nombre premier impair, qui est un reste quadratique modulo p . Nous nous proposons de déterminer une borne supérieure de π_p en fonction de p .

Dans un travail antérieur [4] nous avons déjà traité ce problème et établi le résultat suivant:

Théorème 1. *Si p est un nombre premier > 17 de la forme $4t + 1$, on a*

$$\pi_p < \sqrt{p}.$$

Démonstration: Soient c un nombre entier quelconque $\neq 0$ et q un diviseur premier impair $\neq p$ de $p - c^2$. Alors on a d'après la loi de réciprocité quadratique

$$\left(\frac{q}{p}\right) = \left(\frac{p}{q}\right) = \left(\frac{c^2}{q}\right) = +1.$$

Or, le nombre premier p , étant $\equiv 1 \pmod{4}$, est la somme de deux carrés

$$p^2 = a^2 + 4b^2,$$

où a et b sont des nombres entiers positifs. Pour tout diviseur premier q de a on a donc

$$\left(\frac{q}{p}\right) = +1$$

et par suite

$$\pi_p \leq q \leq \sqrt{p - 4b^2} \leq \sqrt{p - 4}.$$

Si $a = 1$, il est évident que tout diviseur premier impair q du nombre

$$b = \frac{1}{2} \sqrt{p - 1}$$

est un reste quadratique modulo p . Car on a $p \equiv 1 \pmod{q}$. Si enfin $p = 1 + 2^m$, l'exposant m est nécessairement une puissance de 2, donc $m = 2^n$, où $n \geq 3$. Soit q un diviseur premier d'un des nombres

$$\sqrt[p-1]{2^{2^n-i}} + 1 = 2^{2^i} + 1, \quad (i = 2, 3, \dots, n-1).$$

Or, il est bien connu que tout diviseur premier impair du nombre $z^4 + 1$ est $\equiv 1 \pmod{8}$. On a donc $q \equiv 1 \pmod{8}$. Puisque $p \equiv 2 \pmod{q}$, on aura

$$\left(\frac{q}{p}\right) = \left(\frac{p}{q}\right) = \left(\frac{2}{q}\right) = +1.$$

Le nombre premier q est donc un reste quadratique modulo p , et le théorème 1 est démontré.

*

Prenons ensuite le cas de $p \equiv -1 \pmod{8}$ et regardons la congruence

$$u^2 \equiv -p \pmod{2^h},$$

où h est un nombre entier ≥ 3 . D'après le lemme 1 les quatre racines de cette congruence peuvent être représentées par les nombres

$$u_0, \quad 2^{h-1} - u_0, \quad 2^{h-1} + u_0, \quad 2^h - u_0,$$

qui satisfont aux inégalités

$$0 < u_0 < 2^{h-1} - u_0 < 2^{h-1} + u_0 < 2^h - u_0.$$

Si nous choisissons

$$h = 1 + \left\lceil \frac{\log p}{\log 4} \right\rceil,$$

nous aurons évidemment

$$(8) \quad \sqrt{p} < 2^h < 2\sqrt{p}.$$

Comme h doit être ≥ 3 , il faut donc que $p > 7$.

Les nombres

$$a = \frac{p + u_0^2}{2^h}$$

et

$$b = \frac{p + (2^{h-1} - u_0)^2}{2^h}$$

sont entiers, et on a

$$b - a = 2^{h-2} - u_0 > 0.$$

Le nombre u_0 étant impair il en résulte que l'un des nombres a et b est pair et l'autre impair. Comme on a d'après (8)

$$a = \frac{p + u_0^2}{2^h} \geq \frac{p + 1}{2\sqrt{p}} > \frac{1}{2}\sqrt{p},$$

aucun des nombres a et b ne peut être égal à 1. Donc le produit ab admet toujours un diviseur premier impair q . On a alors

$$\left(\frac{p}{q}\right) = \left(\frac{-1}{q}\right)$$

et d'après la loi de réciprocité quadratique

$$\left(\frac{p}{q}\right) = \left(\frac{q}{p}\right) \cdot (-1)^{\frac{1}{2}(q-1)},$$

d'où

$$\left(\frac{q}{p}\right) = +1.$$

On a de plus

$$q \leq b = \frac{p + (2^{h-1} - u_0)^2}{2^h} < \frac{p + (\sqrt{p} - 1)^2}{\sqrt{p}},$$

d'où

$$q < 2\sqrt{p} - 2 + \frac{1}{\sqrt{p}} < 2\sqrt{p} - 1.$$

Nous avons ainsi démontré la proposition suivante:

Théorème 2. *Si p est un nombre premier > 7 de la forme $8t - 1$, on a*

$$\pi_p \leq 2\sqrt{p} - 1.$$

*

Nous finissons par établir le résultat suivant:

Théorème 3. *Si p est un nombre premier de la forme $8t + 3$, on a*

$$(9) \quad \pi_p \leq \sqrt{\frac{p + 16}{3}} - 2,$$

exception faite pour les valeurs $p = 3, 11, 19, 43, 67, 163$ et peut-être pour une septième valeur de p .

Démonstration: Il résulte du lemme 3 que l'inégalité (9) est vraie, si le nombre des classes d'idéaux dans le corps quadratique imaginaire $\mathbf{K}(\sqrt{-p})$ est > 1 . Or, les seuls corps quadratiques imaginaires connus dont le nombre des classes d'idéaux est égal à 1 sont les suivants:

$$\mathbf{K}(\sqrt{-1}), \mathbf{K}(\sqrt{-2}), \mathbf{K}(\sqrt{-3}), \mathbf{K}(\sqrt{-7}), \mathbf{K}(\sqrt{-11}), \\ \mathbf{K}(\sqrt{-19}), \mathbf{K}(\sqrt{-43}), \mathbf{K}(\sqrt{-67}), \mathbf{K}(\sqrt{-163}).$$

D'après un résultat de HEILBRONN [5] ou ces neuf corps sont les seuls où il existe encore un dixième corps quadratique imaginaire ayant ladite propriété. Si ce dixième corps existe, son discriminant est égal à $-q$, où q est un nombre premier $> 10^7$ de la forme $8t + 3$.

§ 3. Le plus petit non-reste quadratique premier impair.

Soit p un nombre premier impair. Désignons par ψ_p le plus petit nombre premier impair, qui est un non-reste quadratique modulo p . Nous allons traiter la question analogue à la précédente de déterminer une borne supérieure de ψ_p en fonction de p .

Nous commençons par démontrer la proposition suivante:

Théorème 4. *Si p est un nombre premier de la forme $8n + 1$, on a $\psi_p < \sqrt{p}$.*

Démonstration: Soit a un non-reste quadratique modulo p . D'après le lemme 2 il existe deux nombres entiers x et y , tels que

$$qy \equiv \pm x \pmod{p}$$

et $0 < x < \sqrt{p}$, $0 < y < \sqrt{p}$, $(x, y) = 1$. L'un des nombres x et y est donc un non-reste quadratique modulo p et doit contenir au moins un diviseur premier impair q , qui est non-reste quadratique modulo p . Puisque $q < \sqrt{p}$, le théorème 4 est démontré.

*

Théorème 5. *Si p est un nombre premier de la forme $8n + 5$, on a $\psi_p < \sqrt{2p}$.*

Démonstration: Le nombre premier p peut s'écrire comme la somme de deux carrés

$$p = a^2 + b^2,$$

a et b étant des entiers positifs. On a alors

$$a^2 - b^2 \equiv -2b^2 \pmod{p},$$

d'où

$$\left(\frac{a^2 - b^2}{p}\right) = \left(\frac{-2}{p}\right) = -1.$$

Le nombre $a^2 - b^2$ admet donc au moins un diviseur premier impair q , qui est non-reste quadratique modulo p . Comme

$$q \leq a + b = a + \sqrt{p - a^2} < \sqrt{\frac{1}{2}p} + \sqrt{\frac{1}{2}p} = \sqrt{2p},$$

le théorème 5 se trouve donc démontré.

*

Considérons ensuite le cas d'un nombre premier p qui est $\equiv -1 \pmod{8}$. Si nous posons $a = [\sqrt{p}]$ et $b = p - a^2$, nous avons

$$0 < b < p - (\sqrt{p} - 1)^2 = 2\sqrt{p} - 1$$

et

$$\left(\frac{b}{p}\right) = -1.$$

Le nombre b a donc au moins un diviseur premier (impair), qui est un non-reste quadratique modulo p . Nous en concluons que

$$(10) \quad \psi_p < 2\sqrt{p} - 1.$$

On peut d'ailleurs préciser un peu ce résultat par le raisonnement suivant. Si a est pair, le nombre b est $\equiv -1 \pmod{4}$ et admet donc au moins un diviseur premier $q \equiv -1 \pmod{4}$. Si a est impair, le nombre $\frac{1}{2}(p - a^2)$ est $\equiv -1 \pmod{4}$ et admet donc au moins un diviseur premier $q \equiv -1 \pmod{4}$. Dans tout les deux cas on aura en appliquant la loi de réciprocité quadratique

$$\left(\frac{q}{p}\right) = -\left(\frac{p}{q}\right) = -\left(\frac{a}{q}\right)^2 = -1.$$

Comme $q \leq b < 2\sqrt{p} - 1$, nous arrivons au résultat que voici:

Théorème 6. *Si p est un nombre premier de la forme $8t - 1$, il existe un nombre premier $q \equiv -1 \pmod{4}$ et $< 2\sqrt{p} - 1$, tel que $\left(\frac{q}{p}\right) = -1$.*

Le théorème suivant donne pour ψ_p une borne supérieure meilleure que celle donnée par (10).

Théorème 7. *Si p est un nombre premier > 7 de la forme $8t - 1$, on a*

$$\psi_p < \sqrt{2p} - 1.$$

Démonstration: Il suffit de démontrer le théorème pour $p \equiv -1 \pmod{24}$. En effet, si $p \equiv 7 \pmod{24}$, le nombre 3 est un non-reste quadratique modulo p . Alors, d'après le lemme 4 l'équation

T. NAGELL, *Sur les restes et les non-restes quadratiques suivant un module premier*

$$p = 3v^2 - u^2$$

admet une solution en nombres entiers positifs u et v , tels que

$$u < \sqrt{\frac{1}{2}p}, \quad v < \sqrt{\frac{1}{2}p}.$$

Puisque

$$3(v^2 - u^2) = p - 2u^2 > 0,$$

on voit que $v > u$. De plus, on aura

$$\left(\frac{p - 2u^2}{p}\right) = \left(\frac{-2}{p}\right) = -1,$$

donc

$$-1 = \left(\frac{3(v^2 - u^2)}{p}\right) = \left(\frac{v^2 - u^2}{p}\right).$$

Le nombre $v^2 - u^2$ a par suite un diviseur premier q , qui est non-reste quadratique modulo p . Puisque ce nombre premier q satisfait aux inégalités

$$q \leq v + u \leq [\sqrt{\frac{1}{2}p}] + [\sqrt{\frac{1}{2}p}] - 1 < \sqrt{2p} - 1,$$

le théorème 7 se trouve démontré.

Nous finissons par démontrer le

Théorème 8. *Si p est un nombre premier > 3 de la forme $8t + 3$, il existe un nombre premier $q \equiv -1 \pmod{4}$ et $< 2\sqrt{p} + 1$, tel que $\left(\frac{q}{p}\right) = -1$.*

Démonstration: Posons $a = [\sqrt{p}]$. Si a est pair, le nombre positif

$$\frac{1}{2}((a + 1)^2 - p)$$

est $\equiv -1 \pmod{4}$ et admet donc au moins un diviseur premier $q \equiv -1 \pmod{4}$. On aura alors

$$q \leq \frac{1}{2}((a + 1)^2 - p) < \frac{1}{2}((\sqrt{p} + 1)^2 - p) = \sqrt{p} + \frac{1}{2}$$

et en appliquant la loi de réciprocité quadratique

$$\left(\frac{q}{p}\right) = -\left(\frac{p}{q}\right) = -\left(\frac{a + 1}{q}\right)^2 = -1.$$

Si a est impair, le nombre positif

$$\frac{1}{2}((a + 2)^2 - p)$$

est $\equiv -1 \pmod{4}$ et admet donc au moins un diviseur premier $q \equiv -1 \pmod{4}$. On aura alors

$$q \leq \frac{1}{2}(a + 2)^2 - p \leq \frac{1}{2}((\sqrt{p-2} + 2)^2 - p) = 2\sqrt{p-2} + 1$$

et d'après la loi de réciprocité quadratique

$$\left(\frac{q}{p}\right) = -\left(\frac{p}{q}\right) = -\left(\frac{a+2}{q}\right)^2 = -1.$$

Ainsi le théorème 8 est démontré. Plus spécialement on aura $\psi_p < 2\sqrt{p} + 1$.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE. [1] **Axel Thue**, Et par antydninger til en talteoretisk metode, Vidensk. selsk. Forhandl., Christiania 1902, No 7. — [2] **T. Nagell**, Über die Klassenzahl imaginär-quadratischer Zahlkörper, Abhdl. Mathem. Seminar der Hamburgischen Universität, Bd I, 1922, Satz VII. — [3] —, Über die Darstellung ganzer Zahlen durch eine indefinite binäre quadratische Form, Archiv d. Mathematik, Bd II, 1950, Satz 2. — [4] —, Zahlentheoretische Notizen, Vidensk. selsk. Skrifter, Matem.-naturv. Kl., Oslo 1923, No 13, II. — [5] **Hans Heilbronn**, On the class-number in imaginary quadratic fields, Quart. Journal of Mathematics, Oxford Ser. 5, 1934, p. 150—160.

Tryckt den 9 februari 1950

Uppsala 1950. Almqvist & Wiksells Boktryckeri AB